departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 23 juin 2006

Votants: 37

Convocation du Conseil Municipal : le 13 juin 2006

Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 28 juin 2006

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Mme Elsie COLAS donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Mme Claudie LAROCHE donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés:

Conseillers:

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2006

Vie Culturelle et Associative

Subvention au Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) est un des partenaires privilégiés de la Ville de Niort dans le fonctionnement et le développement de la vie associative. Il a notamment pour vocation de favoriser le développement et la promotion des associations niortaises.

Par convention du 2 juin 2005, la Ville de Niort et le CNPVA ont renouvelé leur partenariat triennal. Aussi, pour que le CNPVA puisse assurer l'ensemble de ses missions, il convient de lui attribuer, au titre de l'année 2006, une subvention de **185 796** €.

Etant donné qu'un acompte de 61 932 € a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 27 janvier 2006, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **123 864** €.

Par ailleurs, il convient d'ajouter une subvention de **12 920** € pour l'organisation d'animations en faveur du monde associatif, avec, notamment, le forum des associations qui se tiendra au Pré Leroy, à l'Hôtel de Ville de Niort et sur la Brèche, les 23 et 24 septembre 2006.

Imputation budgétaire : 65.0251 6574 # 04386 et 65.0251 6574 # 04387

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser au CNPVA le solde de la subvention afférente, soit **123 864 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 61 932 € a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 27 janvier 2006.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser également au CNPVA une subvention de $12\,920\,€$ pour l'organisation d'animations en faveur du monde associatif.

LE CONSEIL ADOPTE

 Pour :
 37

 Contre :
 0

 Abstention :
 0

 Non participé :
 0

 Excusé :
 8

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN

Guillaume JUIN

Ordre du jour